

Publié le 14 mai 2008

La Sages aménage l'éco-quartier de Grenoble

Liée au développement durable de par sa situation géographique et soutenue par une forte volonté politique, la ville de Grenoble est pionnière dans le domaine de l'éco-construction en France. « Une nouvelle façon d'habiter, plus économe, plus respectueuse de l'environnement, c'est ce que souhaitent ici les habitants et la majorité politique » confie Valérie Dioré, directrice de la Sages, société d'économie mixte qui aménage le futur éco-quartier De Bonne.



Détenue à 63 % par la ville de Grenoble, la Sem [Sages](#), dont le président est Philippe de Longevialle, adjoint à l'urbanisme, a pour mission d'aménager l'éco-quartier de centre-ville de la Zac De Bonne. Le terrain de l'ancienne caserne, de 8,5 hectares, en cœur de ville, comptera d'ici 2010, plus de 850 logements dont au moins 35 % de logements sociaux, 16 000 m² de commerces et bureaux, une école élémentaire, un établissement pour personnes âgées dépendantes, un pôle sportif et un nouveau parc urbain de 3,5 hectares.

A terme, l'éco-quartier totalisera 900 m² de panneaux produisant de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque pour les logements et 1 000 m² de photovoltaïque sur la toiture de l'espace commercial, ce qui sera une première en France. Selon l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le bâtiment représente, en 2007, 47 % de la consommation énergétique en France. L'objectif, ici, est de favoriser la construction de bâtiments bioclimatiques et d'instituer une gestion innovante des énergies. « La ville de Grenoble a 4 à 5 ans d'avance sur les constructions durables » affirme Valérie Dioré, directrice de la Sages.

C'est dans le cadre du programme européen Concerto que la Sem développe son projet (4 projets retenus en France sur 50 candidatures). Créé en 2003, ce programme de R&D sur l'efficacité énergétique des bâtis vise à réduire par deux les consommations d'énergie dans les logements et à produire des énergies renouvelables. Pour cela, le consortium Sesac s'est constitué. Trois agglomérations, Växjö (Suède), pilote du consortium, Delft (Pays-Bas) et Grenoble mutualisent leurs connaissances et leurs pratiques pour constituer, à l'horizon 2010, un référentiel de retours d'expériences et de normes à vocation française et européenne. « Les échanges d'expériences sont riches entre les membres du consortium » ajoute Valérie Dioré. « Nous avons créé des formations liées à la HQE (haute qualité environnementale) pour les compagnons de chantier, afin de changer les méthodes et les mentalités » complète-t-elle.

Suite aux engagements pris par la France à Kyoto et au vu des objectifs du Plan Climat, l'aménagement par la Sages de l'éco-quartier se veut exemplaire en la matière. Forte de son expérience, Grenoble organise la Biennale de l'habitat durable du 22 mai au 19 juin prochains.